

- PROCES VERBAL -

**EPREUVE THEORIQUE DU CERTIFICAT DE CAPACITE
POUR EFFECTUER DES PRELEVEMENTS SANGUINS
EN VUE D'ANALYSES DE BIOLOGIE MEDICALE**

**Arrêté Ministériel fixant les conditions de délivrance du certificat de capacité
pour effectuer les prélèvements sanguins en vue d'analyses de biologie
médicale en date du 12 juillet 2006 consolidé au 27 août 2012.**

L'examen théorique pour effectuer des prélèvements sanguins en vue
d'analyses de biologie médicale, a eu lieu le mercredi 21 janvier 2026
de 14h00 à 15h00, à :

**IUT DE LAVAL
52 rue des Docteurs Calmette et Guérin
53000 LAVAL**

15 candidats sur 15 inscrits se sont présentés.

L'épreuve a donné les résultats suivants :

NOM	Prénom	ADMIS / NON ADMIS
ABRAHAM	Inès	ADMISE
BENTATA	Khadidja	ADMISE
BOULAY	Cécile	ADMISE
CORBION	Layanie	ADMISE
DARTAILH	Lou Ann	ADMISE
DIAHI	Marie Grace	ADMISE
DOBAIRE	Céline	ADMISE
FOUCHER	Maxence	ADMIS
GODEFROY	Kilian	ADMIS
HENRY	Claire	ADMISE
LOISON	Clarisse	ADMISE
MAGENHAM CARIO	Bleuenn	ADMISE
MONFORT	Clarisse	ADMISE
MORICE	Salomé	ADMISE
TAPISSIER	Pénélope	ADMISE

15 candidats sont déclarés reçus, ayant totalisé une note égale ou supérieure à 12/20.

Aucun candidat n'a été notifié pour fraude à l'examen.

Fait à NANTES, 2 février 2026

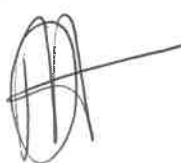
Le directeur du CRFP
Pays de la Loire

Arnaud TESSIER

Croix-Rouge Compétence Bretagne - Pays de la Loire
Centre Régional de Formation Professionnelle
6 rue de la Gare - 44400 REZE
Tél. 02 40 29 47 46

Membre du Jury

Séverine
DESCAMPS



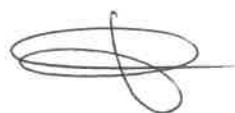
Membre du Jury

Marjorie GUILLOU



Membre
surveillant

Natacha
PICHERIE



Membre
surveillant

Maud GAZEAU

